LE TAISSOTIN

l'hebdo de Taissy



Active & Sportive





N° 2154

Vendredi 22 août 2025

Accueil de Loisirs de Taissy

La semaine du 11 au 14 août a été marquée par le soleil et la chaleur. Alors les enfants ont profité à fond de la piscine, en arrosant et en jouant à volonté avec les animateurs! Cela leur a permis de peaufiner leur aisance aquatique.

Des activités manuelles, sportives et de la cuisine (de bons muffins... miam!) ont complété ces belles journées!

Le jeudi, les enfants ont pu profiter d'une super sortie à Grinyland à Sept-Saulx : manèges, spectacle, balade sur l'eau en mini pédalo, animaux,... Il y en avait pour tous les goûts ! Les enfants ont adoré cette sortie, et les animateurs aussi ! Un parc idéal pour les plus petits qui ont pu multiplier les tours de petit train, de chaises volantes,..., mais aussi pour les grands qui ont sauté sur un ballon géant !









De bons souvenirs pour les aoûtiens du centre!

Encore une semaine pour profiter au maximum de l'été avant la rentrée!

Nouvelle consultation au Centre Gutenberg Santé : Allergologie

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée du Dr Djenouhat, médecin ayant la capacité d'allergologie, au sein de l'équipe médicale.



Le Dr Djenouhat assure des consultations d'allergologie depuis le mercredi 20 août 2025, pour la prise en charge des allergies respiratoires, alimentaires, cutanées, et autres pathologies allergiques.



Consultations
sur rendez-vous
uniquement.
Infos & RDV
au 03 26 83 00 70
ou en ligne
sur doctolib.fr

CANCER DU SEIN & DU COL DE L'UTÉRUS

PENSEZ À VOUS FAIRE DÉPISTER!

Le dépistage organisé du cancer du sein est recommandé **tous les 2 ans dès 50 ans.**

Le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé tous les 3 ans dès 25 ans et tous les 5 ans de 30 ans à 65 ans.

ATELIER
D'AUTOSURVEILLANCE
MAMMAIRE ET D'INFORMATION
3/10/25 - PLUSIEURS SESSIONS
DE 14H À 17H
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS



DES QUESTIONS?PARLEZ-EN À VOTRE
MÉDECIN

DÉPISTAGE DESCANCERS Centre de coordination Grand-Est









FÊTE PATRONALE 2025

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME

Vente de billets Tombola à 2€

VENDREDI 29 AOÛT :

10h00 à 12h00 : VENTE DE LAMPIONS ET DE TICKETS DE TOMBOLA

Place de la Mairie et déjà en vente dans les commerces taissotins.



Place de la Mairie : Le monde magique de Marco, maquillages, sculptures sur ballons, mini-château gonflable, mascottes.

A partir de 14h00 : FÊTE FORAINE - Manèges

De la place de la Mairie jusqu'à la place de l'école élémentaire Emile Bruyant (rue de Longjumeau).

19h00: BAL-CONCERT PIQUE-NIQUE

Place de la Mairie. Soirée animée par DJ Pascal, venez avec votre pique-nique.

SAMEDI 30 AOÛT :

10h00 à 12h00 : VENTE DE LAMPIONS ET DE TICKETS DE TOMBOLA

Place de la Mairie et déjà en vente dans les commerces taissotins.

13h30: CONCOURS DE BOULES

Boulodrome bordant la Vesle et l'église.

3 parties en doublette – 7€ par joueur, nombre d'inscriptions limité à 40.

A partir de 14h00 : FÊTE FORAINE - Manèges

De la place de la Mairie jusqu'à la place de l'école élémentaire Emile Bruyant (rue de Longjumeau).

14h00: JEUX POUR LES ENFANTS

Parcours de santé bordant la Vesle et l'église.

20h15: RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Dans les rue de Taissy avec les Batucada Rimitsas dos Pilly.

Départ du parking de Saint-Léonard - rues de Saint-Léonard - Colbert - de la Paix - chemin Thomas - Longjumeau - des Vigneuls - du Mont Gélus - chemin de la Cuche, rue de Sillery - Arrivée au terrain de boules.

22h00: FEU D'ARTIFICE

Parc bordant la Vesle et l'église.

22h15-00h15: BAL-CONCERT

Place de la Mairie avec Plug'N'Play.







DIMANCHE 31 AOÛT:

9h30: OFFICE RELIGIEUX

Église de Taissy.



11h00 : DÉPÔT DE GERBE

Monument aux morts de Taissy, rue de Longjumeau. Avec la fanfare «l'Espérance» de Cormontreuil.

12h00 : POT DE REMERCIEMENT AUX ACTEURS DE LA FÊTE

Mairie de Taissy.

A partir de 14h00 : FÊTE FORAINE - Manèges

De la place de la Mairie jusqu'à la place de l'école élémentaire Emile Bruyant (rue de Longjumeau).

15h30: BAL-CONCERT

Place de la Mairie avec All Music Club.

18h00: TIRAGE DE LA TOMBOLA

Place de la Mairie.

A gagner : Un bon d'une valeur de 1000€ chez «le Beau Voyage» - une télévision Led - un lave-vaisselle - un vélo - une machine à glaçons - une enceinte - un ventilateur sans pales - une crêpière et une multitudes d'appareils électroménagers - des cartes cadeau de 30,50,100 et 150€ - et de nombreux bons d'achat.



LUNDI 01 SEPTEMBRE

9h30: MESSE DES DÉFUNTS

Eglise de Taissy.

18h30: ACCUEIL DES NOUVEAUX TASSOTINS

Cour derrière la Mairie.

Agenda

Fête Patronale

Les vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 août 2025.

Cérémonie des Nouveaux **Arrivants**

Lundi 01 septembre 2025.

Marché des Producteurs et **Artisans**

Samedi 06 septembre 2025, de 8h30 à 12h30, sur la place de la Mairie.

Forum des associations

Le samedi 06 septembre 2025, de 14h00 à 17h30 au Centre de Conférences et d'Animation (CCA).

Conseil Municipal

Mardi 09 septembre 2025, à 20h00 dans la salle du Conseil

Troisième Édition de la Fête de la Bière

Samedi 13 septembre 2025.

Journées du Patrimoine au Fort de Montbré

Dimanche 21 septembre 2025.

Horaires des messes



La prochaine messe aura lieu:

- dimanche 24 août 2025, à 10h30, à l'église de Taissy.

Vide-maison



Un vide maison est organisé au 8 rue des Thuilettes à Taissy aux jours et horaires

- Vendredi 5 septembre de 14h00 à 19h00,
- Samedi 6 septembre de 10h00 à 19h00,
- Dimanche 7 septembre de 10h00 à 19h00.

Objets trouvés

Une paire de lunettes de vue a été trouvée rue Colbert et un portefeuille a été trouvé sur la place de la Mairie.

Ils ont été rapportés à l'accueil de la Mairie.

Cueillette de la Pompelle

La Cueillette de la Pompelle sera présente sur le parking de la petite boulangerie le samedi 23 août.

Fête Patronale 2025 : Arrêtés relatifs à la circulation et au stationnement

RÉGLEMENTATION FÊTE PATRONALE VENDREDI 29, SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 AOÛT 2025 (arrêté 65/2025)

La Fête Patronale de la Commune de Taissy est fixée aux vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 août 2025.

- * La circulation sera bloquée et le stationnement interdit du lundi 25 août au dimanche 31 août 2025 inclus:
- face au 12 de la rue Longjumeau
- face à la Mairie, rue Longjumeau
- face au 1 de la rue des Patières
- face à l'école primaire, hauteur allée des Hayes
- face au chemin Thomas coté est et ouest
- du n°1 au n°3 de la rue du Saussais.

Des barrières seront mises en place pour matérialiser cette réglementation qui n'est pas applicable aux riverains dans l'enceinte de la fête patronale.

- * La circulation sera interdite sur la Fête dans l'enceinte bloquée, à tous les véhicules à moteur (mobylettes, motos, autos, camions, etc ...)
- * Le stationnement est strictement interdit à tous les véhicules, du 3 au 7 rue de Sillery, du lundi 25 août au dimanche 30 août 2025. Cette réglementation sera signalée par des panneaux.
- * La circulation sera rétablie à double sens rue de la Paix du lundi 25 août au dimanche 30 goût 2025

RESTRICTION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION DU SAMEDI 30 AOUT 2025 - RETRAITE AUX FLAMBEAUX (arrêté 66/2025)

Le Comité des Fêtes est autorisé à organiser un défilé et plus précisément une retraite aux flambeaux le samedi 30 août 2025 à partir de 20 h 15 dans le cadre de la fête patronale de

Ce défilé empruntera le parcours suivant : A 20 h 00, rendez-vous parking communal de Saint-Léonard, départ à 20 h 15 et se profilera dans les rues de Saint-Léonard, Colbert, de la Paix, chemin Thomas, Longjumeau, des Vigneuls, du Mont Gélus, chemin de la Cuche, de Sillery et arrivée au terrain de boules.

L'accès aux rues de Saint-Léonard, rue de Challerange et route de Saint-Léonard seront bloqués de 20h30 à 22h45.

INTERDICTION TEMPORAIRE DE CIRCULATION SUR LA RD8E ENTRE TAISSY ET SAINT-LEONARD - FEU D'ARTIFICE (arrêté 72/2025)

Le samedi 30 août 2025 à l'occasion du tir du feu d'artifice, la circulation de tous véhicules est interdite sur la RD8E entre Taissy et Saint-Léonard de 21h45 à 22h45. L'accès aux rues de Saint-Léonard, rue de Challerange et route de Saint-Léonard seront bloqués de 20h30 à

L'interdiction de circulation ne s'applique pas aux propriétaires riverains de ces voies.

Par dérogation, la voie sus énumérée pourra être utilisée par les véhicules de médecins, les ambulances, les véhicules de police ou des services de secours et de lutte contre l'incendie.







SECRÉTARIAT DE MAIRIE

AGENCE POSTALE

COMMUNALE

- MATIN: 9h-12h (du lundi au vendredi).

- APRÈS-MIDI: 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi). Tel: 03 26 82 39 27 Fax: 03 26 97 82 98

- MATIN: 9h00-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h

- APRÈS-MIDI: 16h30-18h30 (lundi et vendredi). Tel: 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site 3237.fr ou composez le 3237

> En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur du SAMU.

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

MÉDECIN / DENTISTE DF GARDE